



Que cela soit pour le particulier ou le professionnel, les téléphones mobiles ou les tablettes sont des biens coûteux, fragiles et objets de convoitises.

CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaire couvre le dommage ou l'oxydation, le vol, et l'utilisation frauduleuse de la carte SIM.

Points Forts

Des garanties d'assurance étendues sans franchise, sans délai de carence, sans limitation d'âge de l'appareil à la souscription, neuf ou d'occasion.

Des prix attractifs à partir de 4,25€ TTC par mois.

Une souscription simple et rapide en ligne.

Un parcours 100% digital.

Une exigence de qualité et de rapidité de la prestation de réparation ou de remplacement du téléphone en cas de sinistre.

Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assurance **CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaire** couvre tous les téléphones et tablettes pour les particuliers et les professionnels.

Qu'est-ce qu'un groupement (Particulier / Professionnel) ?

Un groupement est un groupe de souscripteurs potentiels ayant des points communs.

Exemple : fédérations, clients de courtiers, associations, comités d'entreprise...

Pour l'offre **CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaire**, le groupement peut être composé de particuliers ou de professionnels.

Condition d'assurance de CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaires ?

A partir d'un appareil (téléphone et/ou tablette), **CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaire** propose une solution d'assurance complète au meilleur prix.

Quelles sont les garanties de CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaires ?

Les téléphones mobiles et/ou les tablettes tactiles sont couverts en cas de :

GARANTIES	PLAFOND DES GARANTIES	FRANCHISE
Dommage ou Oxydation	Réparation ou remplacement*, dans la limite de la valeur de remplacement	Aucune
Vol	Remplacement* dans la limite de la valeur de remplacement	Aucune
Utilisation frauduleuse de la carte SIM/USIM en cas de vol	Dans la limite de 3 000 € TTC par sinistre et par appareil	Aucune
Limites	2 sinistres par période d'assurance	Aucune

Une expérience 100% digitale

CLIC! by AIG Assurance Mobiles Affinitaire offre un parcours 100% digital avec l'accès à une plateforme de déclaration des sinistres en ligne et une gestion optimisée pour l'assuré via son Espace Client dédié.

* Appareil de remplacement ou choix de l'assureur : appareil reconditionné de modèle identique, appareil reconditionné iso-fonctionnel, appareil neuf de modèle identique ou appareil neuf iso-fonctionnel.

Pour plus d'informations : www.aig.com/fr/pack



FRDMC AIG - CLIC-Affinitaire - 001 - Avril 2019

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France: Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale: Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone: +331.49.02.42.22 - Facsimile: +331.49.02.44.04.

Adresse Postale : Service Gestion CLIC! by AIG - CS 70440 49004 Angers CEDEX 01. Téléphone : 0800 05 72 65 - Courriel : contratclic@atm-assur.com - Site internet : www.aigassurance.fr/clic